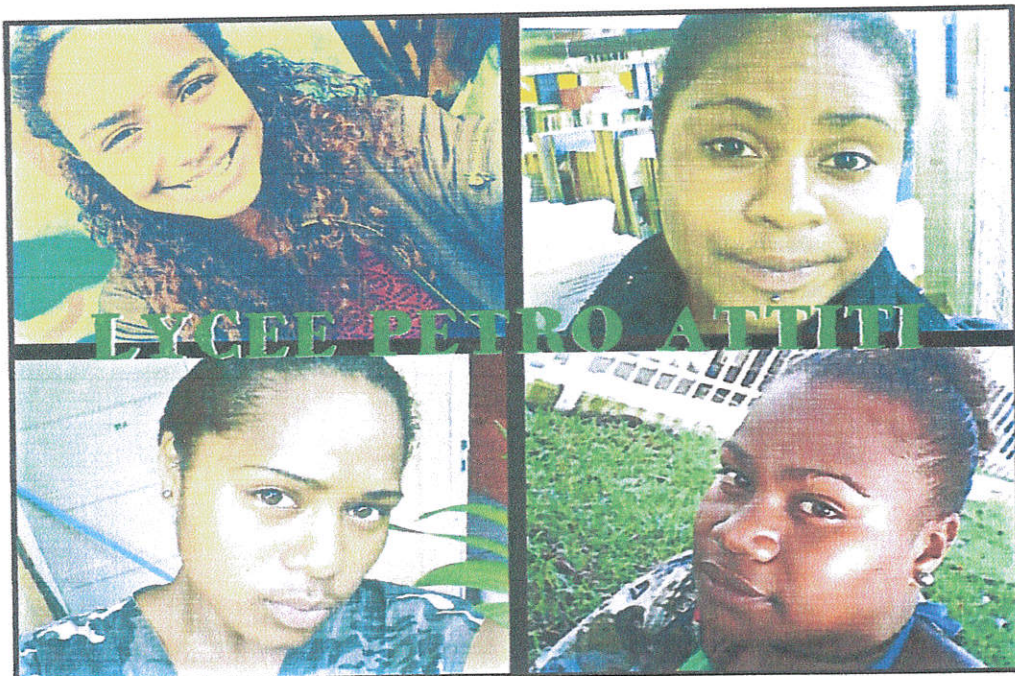




Lycée Professionnel Pétro ATTITI



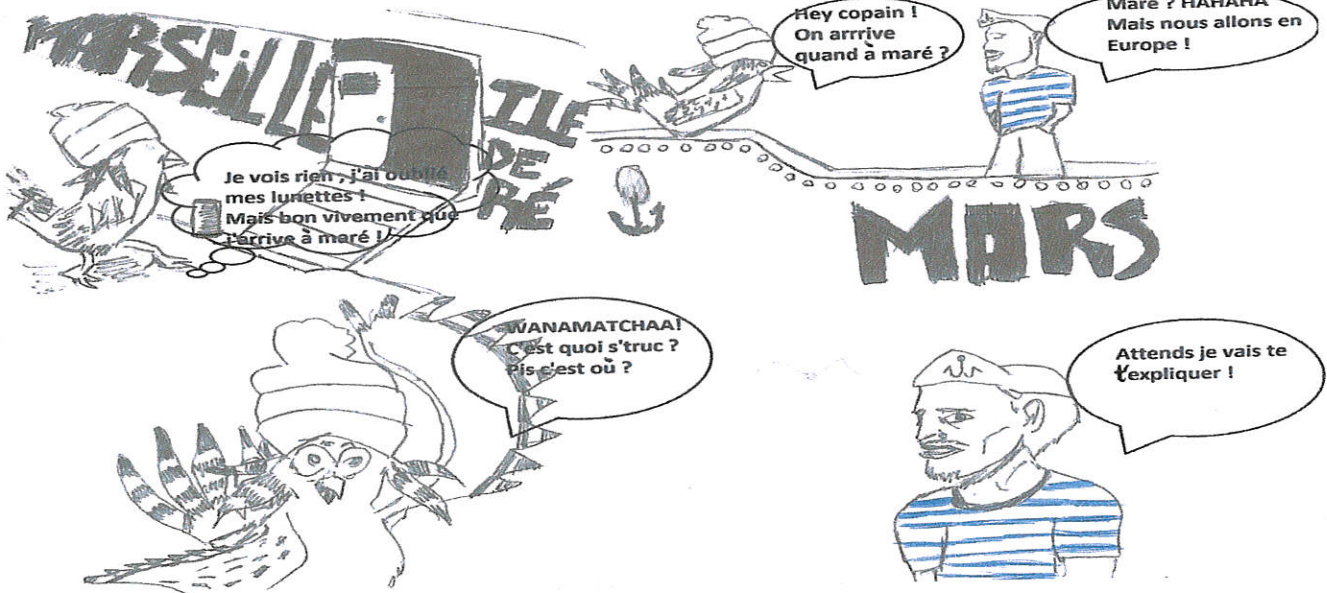
Le voyage extraordinaire du "CAGOU"



Bonjour !

Je m'appelle « Cagou ». Je suis originaire de Nouvelle-Calédonie. Je suis un oiseau mais hélas, je ne sais pas voler. Un jour, j'ai voulu voyager pour voir les belles îles Loyauté dont me parlaient souvent le notou et la roussette. Donc, je pris mes ailes à mon cou et partis prendre le Bético.

*Bateau menant vers les îles loyautés



L'Union Européenne a beaucoup évolué au cours de son existence. Aujourd'hui, influente à tous les niveaux, elle exerce un rôle primordial en France, et dans tous les pays membres, soit 28 pays aujourd'hui.

Fondée en 1957 par le traité de Rome, l'Union Européenne comptait à ses débuts six pays fondateurs (dont la France). Des hommes comme Jean Monnet, Robert Schuman ou encore Konrad Adenauer ont ainsi exprimé leur volonté de paix après les deux guerres mondiales et la nécessité de réconcilier les peuples européens.

Au fur et à mesure de son élargissement, se sont créées également diverses institutions qui garantissent son bon fonctionnement comme le Conseil des Ministres, le Conseil Européen, la Commission européenne ou encore le Parlement européen.

La constitution qui la régit est divisée en quatre parties qui présentent d'une part, l'architecture constitutionnelle de l'Union Européenne, d'autre part la charte des droits fondamentaux, mais aussi les politiques de l'Union et enfin les clauses finales.

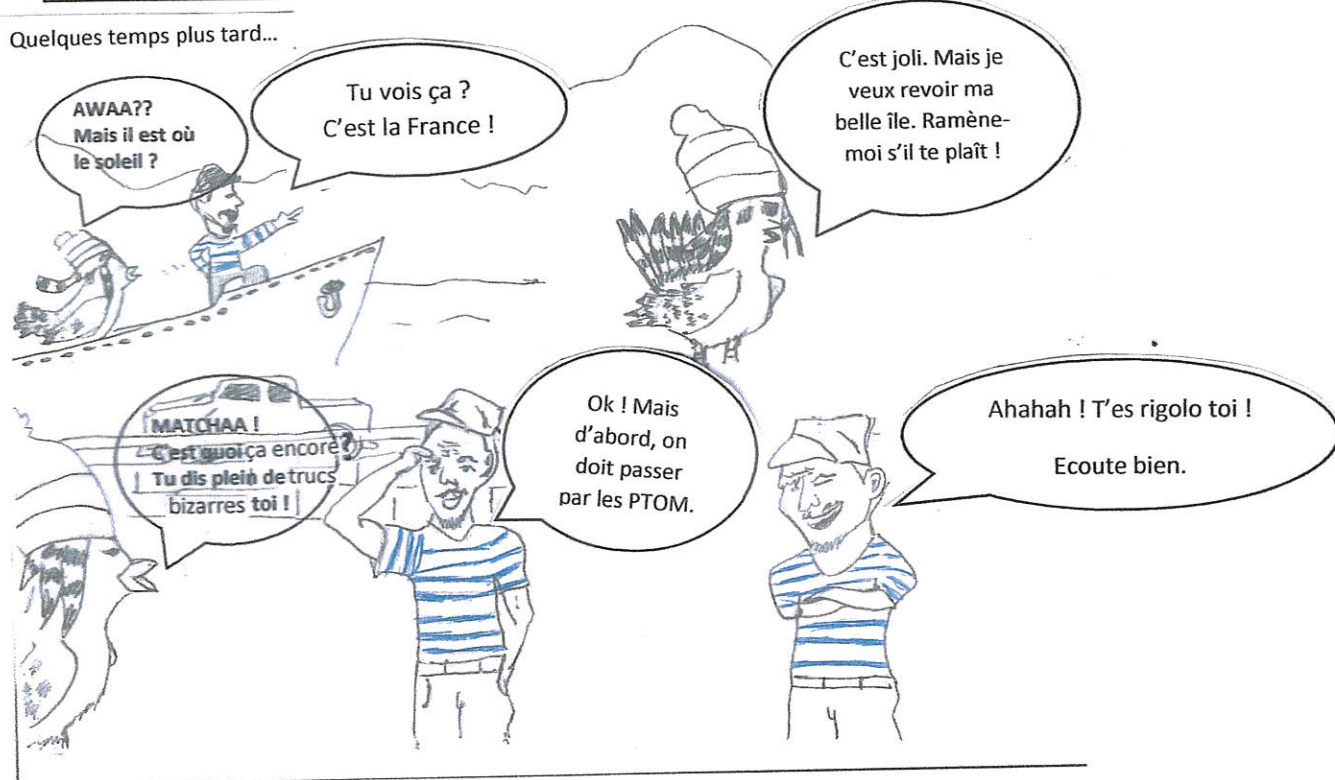
Ses missions sont multiples dont celle d'établir une union sans cesse plus étroite entre ses membres, sauvegarder la paix, rechercher l'unité politique ou assurer le progrès social et économique (en référence à son marché intérieur).

Enfin, elle intervient dans divers domaines comme l'agriculture, la pêche, la culture ou encore l'éducation, le développement et l'aide humanitaire, l'économie ou les douanes, etc.



La découverte des îles d'outre-mer

Quelques temps plus tard...



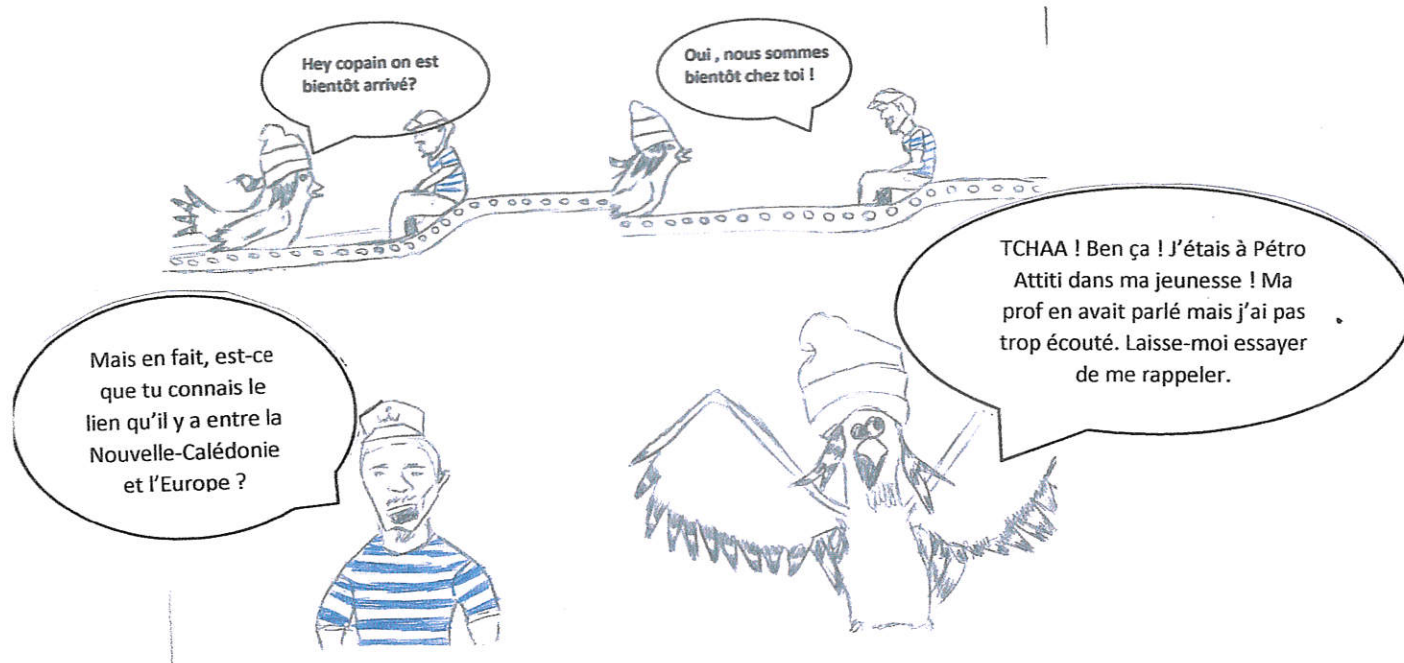
Les îles d'outre-mer, plus connues sous le nom de PTOM (*Les pays et territoires d'outre-mer*) ne font pas partie intégrante de l'Union européenne mais elles bénéficient d'un régime d'association. Les relations entre l'Union européenne et les Pays et territoires d'outre-mer tels que la **Nouvelle-Calédonie**, la Polynésie française, Saint-Pierre et Miquelon ou encore Wallis et Futuna sont définies par la quatrième partie du TFUE (*Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne*) et par la décision d'association du Conseil du 27 novembre 2001 modifiée par la décision du 4 décembre 2007.



Le but de cette association est "la promotion du développement économique et social des pays et territoires". Contrairement aux régions ultrapériphériques, ces pays et territoires ne font pas partie de l'Union européenne. Le droit de l'Union ne leur est donc pas applicable.

L'UE fournit par ailleurs un soutien financier à la stratégie de développement des PTOM (établie dans un "Document Unique de Programmation") dans le cadre du Fonds européen de développement. Les PTOM peuvent également participer à certains programmes horizontaux de l'Union. La révision du cadre d'association doit permettre de mieux prendre en compte les nouvelles problématiques auxquelles les PTOM sont confrontés. L'enjeu principal de cette révision est de faire évoluer le partenariat UE-PTOM pour mieux répondre aux nouveaux défis auxquels les PTOM sont confrontés : lutte contre le changement climatique, promotion des énergies renouvelables, protection de la biodiversité, mise en valeur des ressources naturelles, lutte contre les trafics, intégration régionale... Les pays et territoires d'Outre-mer participent activement à ce processus de révision avec trois objectifs : constituer des atouts pour l'Union européenne, être des points avancés des valeurs européennes dans leur environnement géographique spécifique et maintenir les liens privilégiés, y compris commerciaux, avec l'Union européenne.

Le lien entre la Nouvelle-Calédonie et l'UE



Les relations entre la Nouvelle-Calédonie et l'Union européenne reposent sur le fait que la Nouvelle-Calédonie est un pays et territoire d'outre-mer de l'Union européenne (c'est-à-dire, un territoire d'un État membre situé hors de l'Union européenne). La Nouvelle Calédonie, qui fait partie des Pays et Territoires d'Outre-Mer associés à l'Union Européenne et bénéficie à ce titre depuis plus de quinze ans de l'aide du Fonds européen de développement plus connu sous le sigle FED, s'est engagée à utiliser tous les fonds disponibles du 9ème FED et les reliquats des FED précédents à la formation professionnelle continue de 2004 à 2007, soit plus de 2,5 milliards CFP.

Un des objectifs essentiels de la Nouvelle Calédonie est donc bien de faire de la formation professionnelle son outil stratégique de développement durable et solidaire avec l'aide de l'Union Européenne. En outre, à la différence d'autres PTOM français du Pacifique, la Nouvelle-Calédonie a choisi le support budgétaire pour bénéficier du financement européen confirmant ainsi sa volonté d'assumer pleinement la responsabilité des fonds mis à sa disposition par l'Union Européenne.



La coopération financière de l'Union Européenne s'élève à environ 7,2 milliards CFP sur les quinze dernières années. Elle couvre, outre le programme de formation professionnelle continue, des projets comme la construction du nouvel aquarium de Nouméa, la route Hienghène-Pouébo, l'extension de la maison des artisans, le soutien des activités du GSMA, l'extension des entrepôts frigorifiques de la SCP pêche et froid industriels, des travaux de réhabilitation (revégétalisation) d'anciens sites miniers, le développement de programmes de recherche et de formations universitaires et professionnelles dans le domaine minier et enfin, l'Euro info-centre de correspondance de la Chambre de Commerce et d'Industrie à Nouméa.





Voilà ! C'est fini !

Mon histoire se termine bien car
grâce à celle-ci, j'espère gagner un
voyage à destination de la
France ! Mais cette fois-ci, j'y vais
en volant !

Merci à toutes et tous !

SOURCES :

www.google.nc

www.lemondepolitique.fr

<http://www.rpfrance.eu/L-UE-et-les-Outre-mers>

<http://www.gouv.nc>